



Contrat de cession et d'édition d'oeuvre musicale

Par Stephanie_

Bonjour

J'ai un doute sur un contrat de cession et d'édition d'oeuvre musicale . Un éditeur souhaite collaborer avec le groupe de musique que je booke mais je ne comprends pas toutes les clauses.

Pour m'assurer que c'est sérieux, j'aurai besoin d'aide . Par exemple envoi du contrat par mail.

En vous remerciant par avance de vos réponses

Cordialement

Stéphanie

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50